

N/REF : 14/10/2024 13H47 C:000053 I:02634
V/REF : AC/C03220
V/Email reçu le Lundi 14/10/2024 a 13H47

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. DMO
IMMEUBLE : DOUCE MORE - DMO
4, ALLEE DU VERGER
.
35137 PLEUMELEUC

Rennes, le 22 Octobre 2024

Référence Marché : 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 4 VERGER - MME CRESPEL 06 10 21 27 78
LOGEMENT N° 103363, PORTE N°04, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2
MOTIF : DÉBOUCHAGE WC SANS DÉPOSE
VERIFIER LE BALLON ECS - REMPLACEMENT SI NÉCESSAIRE
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 18/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE WC
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 18/10/24 a 11H46 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS073-Débouchage wc sans dépose	1	120,38	120,38
	TOTAL H.T.			120,38
	T.V.A. a 10,00%			12,03
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>132,41</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.